



Cap sur un budget 2021 volontariste et responsable



ACTUALITÉS

Difficultés financières : le Point Accueil Budget vous accompagne.

P.7



DOSSIER VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La Ville plus que jamais mobilisée.

P.12



CULTURE

Un carré, un peu d'imagination : jusqu'au 15 juin, c'est "carrément partout" !

P.18



Directeur de la publication

- Alain VIOLLET

Réalisation, rédaction et photo

- Service communication

- Les associations corbasiennes pour la rubrique « Vie associative »

- Les groupes politiques pour la rubrique « Libre expression »

Impression

- Public Imprim

Distribution

- Agents municipaux



ISSN 1244-6459 - Imprimé sur un papier issu d'usines ISO 1400 respectant les règles de la gestion forestière durable.

ÉDITO



Chères Corbasiennes, Chers Corbasiens,

La prise de parole Présidentielle, du mercredi 31 mars, édictant les dernières dispositions du 3^{ème} confinement, s'imposant à tous depuis le 3 avril, génèrent pour nos habitants de nouvelles contraintes économiques, sociales, associatives et bien entendu personnelles.

Les perspectives de réouverture qui nous ont été données, sont-elles de nature à tendre vers une forme d'optimisme, je ne saurais en présumer mais ce dont je suis certain c'est qu'à l'évidence nous ne sortirons de ce long tunnel que par le prix d'efforts et de sacrifices collectifs.

Aussi, l'espoir et chacun le mesure, réside dans la vaccination. En ce sens, il convient aussi de convaincre certains pour qui le principe même de son acceptation est un enjeu.

Je profite donc de cette tribune pour mettre en exergue, le formidable engagement des services hospitaliers qui, depuis plus d'une année, redoublent d'effort dans leur combat permanent pour contenir les affres de cette pandémie.

La solidarité tient aussi magistralement par l'implication permanente de nos services tels que le CCAS ou le service scolaire, jeunesse et sports mais également par l'énergie du formidable réseau de soutien bénévole qui se démultiplie pour soutenir les plus fragiles d'entre-nous.

En ce sens, les choix budgétaires qui vous sont présentés dans votre bulletin municipal, attestent que notre Commune, grâce à sa gestion rigoureuse reconnue de tous, se donne les moyens pour préserver durablement ses marges de manœuvre, en dépit des incidences de la crise sanitaire.

Ce budget ambitieux, responsable et innovant, affirme les priorités de la Commune qui a fait le choix de placer ses habitants au centre de ses actions et de toutes ses décisions.

C'est donc avec une forte impatience que nous aurons un immense plaisir à vous retrouver, pour échanger et débattre, dès lors bien sûr que la situation et les conditions nous le permettront.

Alain VIOLLET
Maire de Corbas

AU SOMMAIRE

- 2 *Édito du Maire*
- 3 *Le point Covid*
- 4 ▶ 6 *À la une*
- 7 ▶ 8 *Actualités*
- 9 ▶ 10 *Éducation/Jeunesse*
- 11 *Urbanisme*
- 12 ▶ 14 *Dossier violences intrafamiliales*
- 15 *Environnement*
- 16 *Économie/Emploi*
- 17 ▶ 20 *Culture*
- 21 ▶ 22 *Vie associative*
- 23 *Libre expression*
- 24 *Retour en images*



LE POINT COVID

CRISE SANITAIRE : LA VILLE À VOS CÔTÉS.

Depuis maintenant plus d'un an, la Ville s'adapte au contexte sanitaire et aux diverses mesures de restrictions : gestes barrières, confinements, couvre-feu, fermetures répétitives... Malgré cette situation incertaine, la Ville poursuit son action de continuité du service public et de soutien aux habitants.

CRÈCHES, ÉCOLES ET SOUTIEN AUX FAMILLES.



Dans le cadre des nouvelles mesures prises par le gouvernement, si les crèches et les écoles Corbasiennes ont dû fermer leurs portes, les équipes municipales sont restées mobilisées pour accueillir les enfants des personnels prioritaires.

Sur la période du 6 au 26 avril, les plus petits ont été accueillis quotidiennement par la crèche "L'île aux Enfants". Les enfants en école maternelle et élémentaire, ont été reçus du 6 au 9 avril à l'école Jean Jaurès, puis du 13 au 23 avril aux Alouettes, aux horaires habituels du centre de loisirs.

SOUTIEN AUX PERSONNES ISOLÉES.



En cette période difficile, le Centre communal d'action sociale (CCAS) reste plus que jamais mobilisé et maintient ses missions de solidarité auprès des personnes vulnérables. Pour venir en aide aux personnes isolées dans leur prise

de rendez-vous de vaccination, une permanence d'accompagnement s'est ouverte chaque lundi après-midi dans les locaux du CCAS.

► Pour prendre rendez-vous : 04 37 25 30 68

VACCINATION.



Lors de la première vague de l'épidémie, la Ville a été l'une des premières à ouvrir, sur le secteur, un centre de dépistage du Covid-19. Aujourd'hui, la Commune se porte de nouveau volontaire pour ouvrir un centre de vaccination. La municipalité renouvelle régulièrement cette demande auprès de la Préfecture qui priorisait

jusqu'à présent l'ouverture d'un centre pour 100 000 habitants.

RESTEZ INFORMÉS !

Mesures sanitaires en vigueur, textes officiels...

La Ville vous informe !

Retrouvez toutes les actualités régulièrement mises à jour sur : www.ville-corbas.fr et sur la page Facebook de la Ville



CONTINUITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX.



Malgré les différentes mesures de restrictions, la Ville et ses équipes poursuivent l'ensemble de leurs missions de service public.

Pour vos démarches, les accueils de l'Hôtel de Ville, de la Mairie 1860 et du CCAS restent ouverts aux horaires habituels et dans le

respect des consignes sanitaires en vigueur.

► **À noter** : une permanence état-civil a lieu le mardi soir de 17 h 30 à 19 h. En cas de besoin, des rendez-vous peuvent être fixés ce même jour entre 19 h et 19 h 30.

CULTURE.



Pendant cette nouvelle période de confinement, les amoureux de lecture ont pu continuer à profiter de la Médiathèque (ouverte aux horaires habituels).

Les élèves des Écoles de Musique et d'Arts Plastiques ont, quant à eux, dû reprendre leurs cours à distance. Les professeurs restent toujours aussi mobilisés pour maintenir le lien avec les élèves en s'appropriant de nouveaux outils, en proposant des modules en visioconférence en direct ou enregistrés, en incitant les élèves à participer à des projets communs en ligne.



CAP SUR UN BUDGET 2021 VOLONTARISTE ET RESPONSABLE.

Le conseil municipal du 25 février dernier a adopté le budget primitif de la Ville pour 2021. Ce rendez-vous annuel permet de présenter aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Michel Maltrait, délégué aux finances, à la commande publique et aux ressources humaines, nous explique la gestion de la Ville et les orientations choisies pour 2021.



en Centre Ville, mais aussi des investissements importants en matière de sécurité (vidéosurveillance, armement de la Police Municipale, sécurisation des écoles) et des projets en lien avec notre volonté d'engagement dans la transition énergétique (isolation des bâtiments, plantations d'arbres, récupération d'eau pluviale...). D'autres projets sont à l'étude mais il est encore trop tôt pour en parler.

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES.

LE BUDGET PRIMITIF S'ÉLÈVE À :

23 137 323 €



Que peut-on dire de la gestion de la Ville ?

Corbas bénéficie d'une bonne capacité d'autofinancement, avec des dépenses maîtrisées par rapport aux recettes, ce qui lui permet de financer ses différents projets d'investissement sans s'endetter. Rappelons que Corbas perçoit des ressources relativement importantes, qui ne sont pas obtenues au détriment des Corbasiens, mais en grande partie grâce aux zones industrielles, aussi bien avec les impôts fonciers qu'avec le reversement de l'ancienne taxe professionnelle par la Métropole. Cette année encore, aucun recours à l'emprunt ne sera nécessaire. Mais compte tenu des ambitions politiques de la Ville et des projets à venir, nous serons sans doute amenés à le faire au cours des prochaines années. Ce sera fait avec mesure mais sans réticence.

La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur le budget ?

Tout d'abord, le contexte incertain lié à la crise sanitaire a freiné la réalisation de certains projets. Les études préalables et la réalisation de travaux par exemple, ont été retardés par les confinements. Ensuite, les recettes ont été légèrement impactées par l'épidémie avec la baisse des inscriptions aux activités municipales, à l'école de Musique, mais aussi les locations de salles, etc... Enfin, nous avons eu des dépenses supplémentaires avec notamment des achats de masques et de gels en quantités importantes et des recrutements complémentaires pour donner suite aux exigences sanitaires dans nos écoles, crèches et gymnases notamment. Nous n'avons pas lésiné.

Quelles sont les grandes orientations choisies pour 2021 ?

Notre priorité est d'abord de garantir la qualité des services municipaux et des équipements. N'oublions pas que Corbas dispose d'équipements et de services d'une Ville de 20 000 habitants (Cf. rapport de la Cour Régionale des Comptes de 2017), équipements que nous maintenons en parfait état. Côté projets, la Ville prévoit des investissements utiles à tous ! On retiendra surtout pour 2021, la réalisation de la Maison médicale

dont 15 142 733 €
EN FONCTIONNEMENT



et 7 994 589 €
EN INVESTISSEMENT

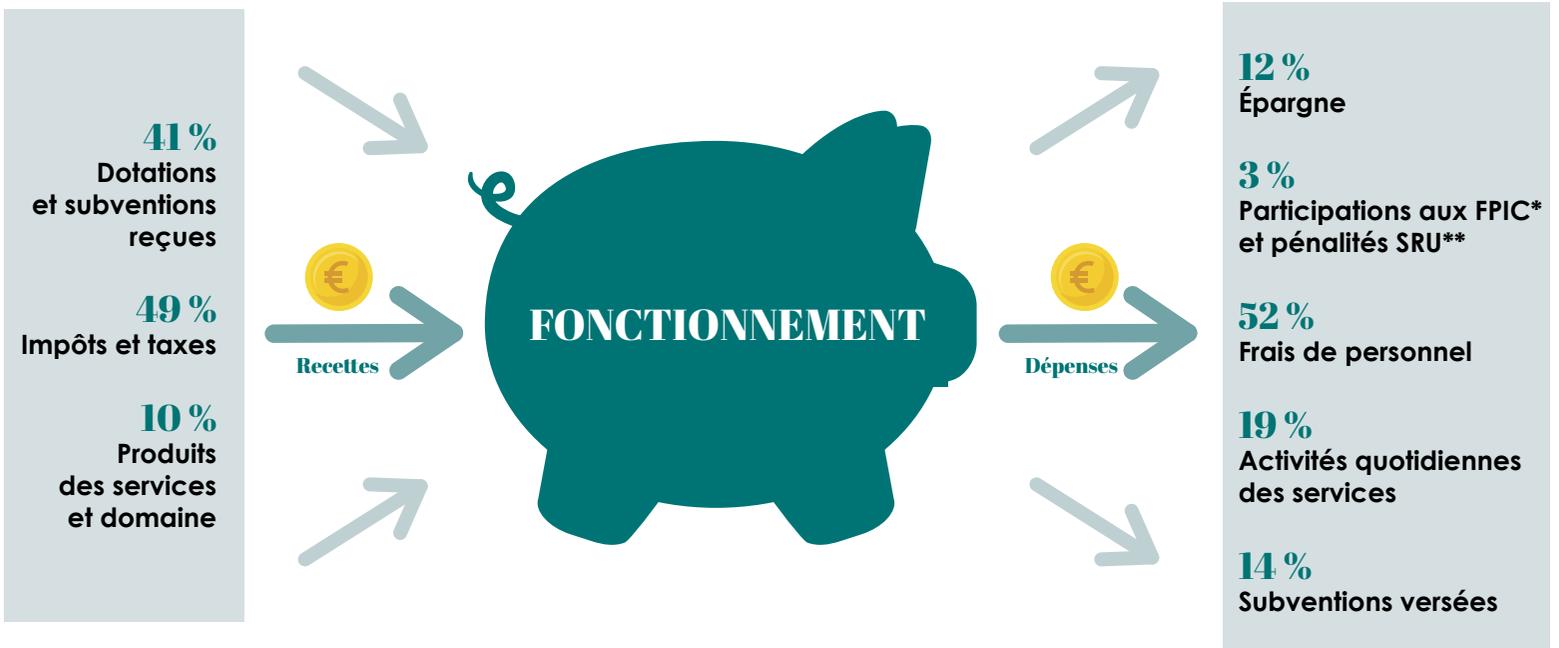




À LA UNE

LE BUDGET 2021 À LA LOUPE.

La section fonctionnement consacrée au service public quotidien :



*FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
 **SRU : Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains

Les recettes :

Elles proviennent des impôts et taxes (48%). Les redevances versées par les usagers des services proposés par la commune (paiements cantine, inscriptions école de musique, locations de salles municipales...) ou la gendarmerie (loyer d'un bâtiment rénové) représentent 10 % des recettes.

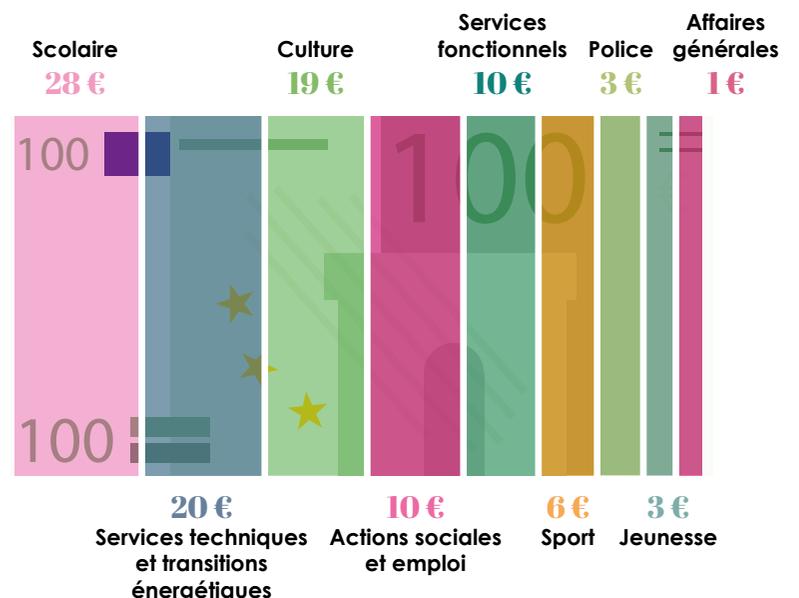
Les dépenses :

Elles concernent avant tout les frais de personnel à 52 % (animateurs, ATSEM, agents d'entretien des locaux, enseignants musicaux, agents d'accueil, policiers municipaux, instructeurs urbanisme, gardiens et agents de maintenance, comptables, éducateurs petite enfance, etc.) et les achats nécessaires à la conduite des missions de service à environ 18 %.

Les subventions versées aux associations s'élèvent à 13,91 % tandis que les sommes versées au FPIC et la pénalité SRU représentent 3 %.

Enfin, la commune parvient à dégager une épargne (autofinancement) d'environ 1,2 M€ qui va financer les dépenses d'investissement.

La répartition des dépenses de fonctionnement par service, sur la base de 100 € :





À LA UNE

LE BUDGET 2021 À LA LOUPE.

Focus sur l'investissement en projets.

UNE VILLE INCLUSIVE

qui agit pour le bien-être de tous ses habitants.



CONSTRUCTION DE LA MAISON MÉDICALE :

2 475 000 €



FINALISATION DE L'AGENDA ACCESSIBILITÉ :

177 000 €

UNE VILLE PROTECTRICE

qui veille à la tranquillité publique.



VIDÉO ENTRÉES DE VILLE :

90 000 €



ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE :

19 000 €



SÉCURISATION DES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS :

41 000 €

Mais aussi... UNE VILLE ACCUEILLANTE

qui assume un développement raisonné

- Maîtriser les projets immobiliers par l'acquisition de réserves foncières : **1 496 000 €**
- Mise aux normes patrimoniales et renouvellement de matériels : **800 000 €**
- Participer au financement du logement social : **389 000 €**
- Aménagement de la Villa des Terreaux et démolition de la Villa Marianne : **120 000 €**
- Première tranche de rénovation du restaurant de l'école Jacques Prévert : **60 000 €**
- Climatisation de couchettes dans les crèches et les Alouettes : **28 000 €**

UNE VILLE RESPONSABLE

qui s'engage dans la transition énergétique.



PLAN D'ISOLATION DES BÂTIMENTS :

1 000 000 €



PLANTATIONS D'ARBRES :

50 000 €



RÉCUPÉRATION D'EAU PLUVIALE :

43 000 €



RÉNOVATIONS FENÊTRES :

24 500 €



ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE :

15 000 €



L'ensemble de ces projets pourra être en partie financé grâce à une épargne confortable (1 200 000 €).

Les subventions se raréfient mais la Ville reste active dans la recherche de partenariats financiers.



ACTUALITÉS

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES : LE POINT ACCUEIL BUDGET VOUS ACCOMPAGNE.

C'est nouveau ! Le bus itinérant de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) fait désormais escale sur le Parking Lachenal à Corbas, pour une permanence le mercredi après-midi. À bord, un conseiller à votre écoute, pourra répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile. Présentation.



Christiane Puthod, déléguée aux affaires sociales entourée des acteurs sociaux de la commune (CCAS, Maison de la Métropole)

Le Point Accueil Budget est un service labellisé par l'État qui s'inscrit dans la démarche Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. Ce dispositif de proximité vient ainsi compléter le maillage de soutien déjà en place sur la Commune (CCAS et Maison de la Métropole).

Un accompagnement individuel, confidentiel et gratuit

Au Point Accueil Budget, les permanences sont accessibles sur rendez-vous et ouvertes à tous, quels que soient les revenus. Un diagnostic de votre situation avec le conseiller en économie sociale et familiale, permettra de proposer un accompagnement adapté. Celui-ci pourra alors prendre plusieurs formes : celle de soutien dans un projet de vie personnelle, ou d'orientation vers les partenaires adéquats.

Le Point Accueil Budget peut-être un lieu «relai» dans le traitement de dossiers plus complexes (procédure de surendettement par exemple), où l'expert peut contacter directement les créanciers pour proposer des solutions.

Des actions collectives

Des ateliers collectifs de sensibilisation sur les questions de budget peuvent également être organisés. L'idée est ici d'apprendre, à travers des supports ludiques, à gérer son propre budget, avec des ressources et des charges propres à chacun.

Pour prendre rendez-vous :

tél. 04 27 02 25 45 ou mail : pcb@udaf-rhone.fr

Permanences un mercredi après-midi par mois

(La fréquence pourra être adaptée en fonction des demandes).

MALADIE D'ALZHEIMER : OUVERTURE D'UN ACCUEIL DE JOUR MÉDICALISÉ.

Un nouvel accueil de jour, accessible aux habitants des communes des Portes du Sud (Corbas, Feyzin, Saint-Fons, Solaize et Vénissieux), a ouvert au sein de la Résidence Ludovic Bonin à Vénissieux. Cette structure, d'une capacité d'accueil de 10 personnes, permet d'accompagner la prise en charge des seniors atteints de la maladie d'Alzheimer (ou autre maladie neurodégénérative) en perte d'autonomie et d'apporter un peu de répit aux aidants. Visite guidée.

Véritable lieu de vie et de soins, les journées au sein de cette structure sont rythmées par des ateliers et des activités spécifiques, encadrés par des professionnels de santé. Ici, l'objectif est de favoriser le bien-être autant que la stimulation des facultés physiques et cognitives pour ralentir le déclin du malade, et permettre de rester le plus longtemps possible à domicile.

Les patients peuvent être accueillis en demi-journée ou en journée, une ou plusieurs fois par semaine, selon les besoins d'accompagnement définis par l'équipe pluridisciplinaire avec le patient et l'aidant.

Un service de restauration assuré par la Cuisine Centrale de Vénissieux permet la prise du repas sur place. À noter que le transport entre le domicile et l'accueil de jour peut également être organisé.

Accueil de jour Ludovic Bonin - 15 Avenue Jean Cagne - Vénissieux

Renseignements : tél. 04 72 21 43 03

Tarif journalier fixé par la Métropole et l'Agence Régionale de Santé (possibilité d'obtenir une aide financière via l'allocation personnalisée d'autonomie)





ACTUALITÉS

#CHANGERLESREGLES : UNE COLLECTE SOLIDAIRE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE.

Parce que 2 millions de femmes n'ont pas les moyens d'acheter des protections périodiques pendant leurs règles, ensemble, changeons les règles !

Jusqu'au 28 mai 2021, la Ville de Corbas participe à la grande collecte solidaire de protections féminines organisée par la Métropole de Lyon et l'association Règles élémentaires. Les produits collectés seront redistribués par différentes associations à des femmes en situation de précarité.

Vous souhaitez participer ?

Venez déposer des produits d'hygiène intime (tampons, serviettes, coupes menstruelles, ...) au point de collecte installé à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

On compte sur vous pour #changerlesregles !

Pour plus d'informations sur le projet et les collectes : www.regleselementaires.com



LES JEUNES CORBASIENS S'IMPLIQUENT ENCORE ET TOUJOURS DANS LA LUTTE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES !

Chaque année depuis onze ans, Katia Nagel, bénévole de l'association européenne contre les leucodystrophies (ELA) intervient auprès des élèves de 5^{ème} du Collège René Cassin. L'objectif : sensibiliser les jeunes sur cette pathologie qui s'attaque très tôt au système nerveux.



Échanges autour de la leucodystrophie au Collège René Cassin

Après une dictée nationale le 12 octobre dernier, les classes de 5^{ème} du collège se sont réunies le lundi 22 mars avec leurs enseignants pour la seconde phase de cette action de sensibilisation.

Au programme de ce rendez-vous : projection d'un film d'information, puis temps d'échanges avec les enseignants et Katia Nagel sur l'avancement de la recherche médicale, les missions d'ELA et sur le quotidien des malades et de leur famille. À l'issue de cette rencontre, un carnet de récolte de dons a été

remis aux élèves pour pouvoir collecter des fonds au profit de l'association.

Au mois de mai, si la crise sanitaire le permet, les jeunes clôtureront comme chaque année, leur action en prêtant symboliquement leurs jambes aux enfants atteints de leucodystrophies lors du cross « Mets tes baskets et bats la maladie », organisé au stade des Taillies de Corbas.

Pour en savoir plus : <https://ela-asso.com/>



ÉDUCATION/JEUNESSE

PORTRAIT D'ALIMA SAIDI, NOUVELLE AGENTE DE DÉVELOPPEMENT JEUNESSE AU PIJ.



Alima, vous occupez le poste d'Agente de Développement Jeunesse au PIJ (Point Information Jeunesse) depuis janvier 2021.

Quel est votre parcours ?

J'ai d'abord effectué un stage avec les enfants en situation de handicap au Collège La Clavelière à Oullins, avant de débiter l'animation dans différentes structures (Maison de retraite, Centres de loisirs...). J'ai ensuite obtenu une préqualification aux métiers

de l'animation au Centre Social Michel Page à Francheville, puis deux diplômes professionnels de l'animation, en alternance à la MJC Laënnec-Mermoz : le BAPAAT (Brevet d'Aptitude d'Assistant Animateur Technicien) et le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Quelles sont vos missions ?

En tant qu'Agente de Développement Jeunesse, mon rôle est d'accompagner les jeunes Corbasiens dans la réalisation de leurs projets, qu'ils soient individuels ou collectifs, d'utilité sociale ou non. Je leur apporte de la méthode, un espace pour pouvoir élaborer le projet. Je peux aussi les accompagner pour organiser des actions d'autofinancement et enfin, les aider dans la présentation de leur projet à la commission d'attribution de la Bourse aux Initiatives Jeunesse que la commune organise deux fois par an.

Tous ces accompagnements donnent lieu à la signature préalable d'un règlement intérieur avec les jeunes et leurs parents.

Quels sont les projets à venir ?

Arrivée récemment, et dans le contexte particulier de la COVID, la première étape est de prendre contact avec les jeunes Corbasiens et de me faire connaître. Pour cela, j'interviens aussi bien au PIJ qu'au PAJ ainsi qu'au collège et dans les espaces extérieurs de la commune.

Et ensuite ?

Placer la jeunesse Corbasienne au cœur des projets et des actions menées sur le territoire !

Pour en savoir plus :

PIJ – 7 avenue de Corbetta – tél. 04 72 90 15 00

JEUNESSE + ÉDUCATION + STAND UP ! = "L'ÉDUCATION PAR L'HUMOUR".

Depuis près de deux mois, les jeunes collégiens inscrits au dispositif CLAS, travaillent tous les vendredis sur un projet innovant : "le prix EVEIL à la citoyenneté" dont le but est de réaliser une courte vidéo sous l'angle pédagogique, artistique, humoristique... sur le thème de la « liberté d'expression et d'opinion ».

Au delà de ce concours, les ateliers, donnés pendant les temps périscolaires par Mahé, un jeune artiste comédien, humoriste, leur permettent de travailler les compétences scolaires de façon détournée et ludique.

Le français notamment l'expression écrite et orale pour la rédaction de leur dialogue, l'éducation civique et morale (EMC) pour comprendre ce qu'est la liberté d'expression et ses limites mais aussi la confiance en soi, la prise de parole plus aisément, face à un public, une classe... Le tout en apprenant et en s'amusant !

À la fin de l'année scolaire, les élèves les plus motivés pourront jouer sur scène, face à leurs camarades.

Tous les participants seront également invités au Festival Les Lions du Rire à la Bourse du travail. C'est aussi ça l'éducation !



Un projet porté par le service jeunesse de la Ville de Corbas en collaboration avec : le Collège René Cassin, l'association Ouhlala! Lyon/Festival Lions du Rires & l'association "Éveil", pour l'éveil des jeunes à la citoyenneté.



ÉDUCATION/JEUNESSE

VACANCES D'ÉTÉ : FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

Chaque été, un large éventail de loisirs est proposé aux enfants par les différentes structures de la Ville. Sport, sorties, baignade, activités manuelles... Il y en a pour tous les âges et tous les goûts ! Le détail des programmes et les modalités d'inscription seront très prochainement communiqués (Facebook, panneaux lumineux et site internet de la Ville). Renseignez-vous !



• L'accueil de loisirs pour les 3/12 ans

Comme chaque année, l'accueil de loisirs « Les Alouettes » sera ouvert en juillet et en août. Les enfants pourront ainsi participer à des sorties, des activités manuelles et des temps forts autour du thème « Les tribus, au fil du temps » en juillet et « Manger, bouger » pour le mois d'août.

Les inscriptions seront ouvertes du 26 avril au 18 juin prochain.

• L'École Municipale des Sports pour les enfants du CP au CM2

Pour celles et ceux qui ont envie de se dépenser, des stages sportifs de 4 jours sont proposés par l'EMS les 3 premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août.

Au programme chaque matin et après-midi, des activités multisports, où chacun pourra découvrir ou s'initier à de nouvelles pratiques. La programmation sera définie dès le début du mois de mai en fonction des dernières directives gouvernementales.

• Le Point Accueil Jeunes pour les 11/17 ans

Pour les plus grands, un programme « multiactivités », avec des sorties et des nocturnes est proposé pendant l'été. Pour l'heure, toute l'équipe travaille sur le programme et ne manquera pas de vous tenir informés !

Plus d'infos : DEJS

30 rue de la République - tél. 04 37 25 19 59 - dejs@ville-corbas.fr

RENTRÉE 2021 : LES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES ÉVOLUENT !



Cette année, les dernières évolutions démographiques et urbaines de la Commune (naissances, constructions individuelles et collectives) ont nécessité un ajustement des périmètres scolaires existants.

L'objectif : maintenir l'équilibre

des effectifs entre les groupes scolaires afin d'assurer de bonnes conditions d'accueil pour les enfants.

Cette nouvelle sectorisation, établie en concertation avec l'Éducation Nationale et les représentants de parents d'élèves, entrera en application pour la rentrée de septembre 2021.

Elle concerne uniquement les enfants inscrits pour la première fois et qui n'ont pas de frère ou sœur déjà scolarisé. Les autres enfants ont la possibilité de rester dans leur établissement actuel ou d'intégrer leur nouvelle école de secteur. Pensez à vous renseigner !

Retrouvez toutes les infos de la nouvelle carte scolaire sur : www.ville-corbas.fr (rubrique : Education/jeunesse puis Les écoles)

16 / 17 ANS

À VOS AGENDAS !



Les prochains chantiers jeunes ouverts aux 16-17 ans auront lieu du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2021 et du lundi 26 au vendredi 30 juillet 2021 (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Les jeunes auront pour mission de participer au rafraîchissement des bâtiments municipaux. Pour ceux qui sont tentés : venez déposer vos CV et lettre de motivation au PIJ avant le vendredi 1^{er} juin 2021 !

Nombre de places limité

Plus d'infos auprès du PIJ : 04 72 90 15 00



LES RÈGLES DE BONNE PRATIQUE.



QUAND EFFECTUER DES TRAVAUX BRUYANTS ?

Les particuliers doivent respecter des plages horaires de travaux définies par arrêté municipal et qui sont les suivantes :

- du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 15 h et 19 h 30
- le samedi entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 19 h
- le dimanche entre 10 h et 12 h

Les travaux soumis à autorisation d'urbanisme

La plupart des petits travaux de construction sont soumis à simple déclaration préalable :

- Création ou modification de clôture, de portail, de portillon ou d'accès au terrain.
- Piscine avec bassin de 10m² à 100 m²
- Toute modification affectant la façade ou la toiture
- Constructions nouvelles de 5 m² à 20 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher : abri de jardin, pool house...
- Extension ou surélévation de moins de 40 m² de surface plancher d'une construction existante (et ne portant pas la surface de plancher totale d'un bâtiment à plus de 150 m²).
- Changements de destination des locaux.

Les travaux plus importants soumis à permis de construire :

- Piscine > 100 m²
- Agrandissements de plus de 40 m² de surface de plancher
- Agrandissements de plus de 20m² portant la surface de plancher à plus de 150 m²
- Nouvelles constructions de plus de 20 m²

Certains travaux soumis à aucune autorisation :

- Constructions nouvelles de moins de 5 m² d'emprise au sol
- Terrasses au sol
- Les travaux intérieurs sans changement de destination
- Plantations

Quelles règles s'appliquent ?

Toutes les constructions, y compris celles qui ne sont soumises à aucune formalité doivent respecter le code de l'urbanisme et le plan local d'urbanisme.

Quels sont les délais d'instruction ?

Attention, les délais ne courent qu'à compter de la complétude du dossier laquelle est vérifiée par le service instructeur dans un

délai d'un mois suivant le dépôt de la demande.

Déclaration préalable : 1 mois

Permis de construire pour maison individuelle : 2 mois

Autres permis de construire : 3 mois (voire plus dans certains cas particuliers)

Permis d'aménager : 3 mois.

Quelle est la durée de validité d'une autorisation d'urbanisme ?

Les travaux doivent être entrepris dans un délai de 3 ans après la date de l'autorisation. Ce délai peut être prorogé aux maximum deux fois d'une année sur demande du pétitionnaire.

Si les travaux ne sont pas entrepris pendant le délai de validité, l'autorisation devient caduque. Il en est de même si les travaux entrepris sont arrêtés pendant plus d'une année.

Faut-il déclarer les travaux en mairie ?

L'ouverture d'un chantier doit être déclarée pour les permis de construire et les permis d'aménager. La déclaration doit se faire une fois le chantier ouvert et non avant.

À la fin des travaux et quel que soit le type d'autorisation, le pétitionnaire doit déposer une déclaration attestant la fin des travaux et leur conformité. Cette déclaration engage sa responsabilité.

La mairie dispose alors d'un délai de 3 mois pour éventuellement contester cette déclaration si après visite sur le terrain les travaux s'avéraient non conformes à l'autorisation. Dans un tel cas, le pétitionnaire est mis en demeure soit de régulariser sa construction par une nouvelle demande soit de modifier sa construction.

OÙ S'ADRESSER ?



Au centre technique municipal Henri Arnaud
50 route de Saint-Priest

Tél. 04 72 51 01 42 - ctm@ville-corbas.fr

Ouverture du service urbanisme le vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Sur rendez-vous uniquement les autres jours.



STOP

VICTIMES DE VIOLENCES :
BRISEZ LE SILENCE !

3919



DOSSIER VIOLENCES INTRAFAMILIALES

LA VILLE PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉE.

Selon les estimations nationales, les signalements de violences intrafamiliales ont augmenté de 60% avec le dernier confinement. Le 8 mars dernier a eu lieu la Journée Internationale des Droits des Femmes. L'occasion idéale pour Christiane Puthod, déléguée aux affaires sociales, de mettre en lumière cette triste réalité et de rappeler l'engagement de la Ville contre ce fléau, devenu une priorité.



Les premières enquêtes montrent que la crise sanitaire et les confinements ont provoqué en France une explosion des violences faites aux femmes. Qu'en est-il au niveau local ?

Effectivement, sur le territoire national, 33 femmes sont décédées sous les coups de leur (ex)conjoint depuis le mois de janvier. C'est une réalité insupportable ! Et Corbas, comme les autres communes, n'est pas épargnée. Âge, milieu social, situation professionnelle, origines... Tous les milieux sont concernés, on ne le dit pas assez. Nous sommes dans une situation sociale dégradée, particulièrement due à ce contexte de crise sanitaire où les confinements et les restrictions ont favorisé l'isolement. Sur le terrain, la souffrance psychologique, les vulnérabilités et la détresse sont palpables, laissant imaginer la manière dont ces tensions peuvent s'exprimer au sein même d'un foyer.

De nombreuses actions de prévention, de protection et d'accompagnement des victimes sont mises en place au niveau national. Quel est le rôle d'une collectivité dans ce combat ?

L'action des collectivités est essentielle pour répondre aux spécificités locales et il est important de l'inscrire en complémentarité avec les actions des associations et celles menées au niveau national. Du fait de notre proximité avec les populations, nous disposons d'un pouvoir d'action considérable pour apporter aide et soutien aux victimes. Nous devons agir sur tous les leviers : la prévention, la protection mais aussi l'accompagnement des victimes vers une reconstruction.

De quelle manière ?

D'abord face à une urgence, il en va de notre responsabilité d'apporter des réponses concrètes, en synergie avec les associations et les dispositifs nationaux, et de faire preuve de réactivité et d'efficacité. Pour y répondre de manière plus efficace, nous venons de signer une convention de partenariat avec l'association VIFIL-SOS Femmes qui prévoit d'une part la mise à disposition d'un logement d'urgence et de mise à l'abri des femmes victimes de violences, et d'autre part un accompagnement social pour organiser le futur.

Cela implique aussi un renforcement du maillage local avec la mobilisation et la mise en alerte de tous les acteurs sociaux de la commune (CCAS et Maison de la Métropole), de la Police Municipale et de la gendarmerie, où une personne référente a été nommée.

Et en terme de prévention ?

Nous travaillons sur l'amélioration de la prévention et du repérage précoce des situations de violences. C'est un sujet complexe à traiter car très peu de victimes viennent l'exprimer. Il s'agit de les aider à franchir le cap avec écoute et bienveillance.

Dans cette optique, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès de l'ensemble des Corbasiens. On notera par exemple, la participation de la Ville à la vaste campagne d'information lancée par le collectif #Noustoutes via les sacs à pain. Que ce soit vous, moi, le voisin... nous avons tous un rôle à jouer dans le signalement de violences !

Des consultations gratuites avec un psychologue vont aussi prochainement voir le jour. Un moyen supplémentaire pour permettre de détecter, d'alerter et d'orienter une victime potentielle vers un accompagnement adapté. À l'étude aussi, l'organisation par le CCAS d'un "café-débat" contre les violences... La Ville ne manque pas d'idées !

LES NUMÉROS QUI SAUVENT LA VIE

Si vous êtes victime de violences, vous pouvez être aidé-e !

- Si vous êtes en danger, appelez en urgence le **17** ou par SMS au **114**
- Pour être écouté-e et informé-e, appelez le : **3919** violences Femmes Infos (anonyme et gratuit)
- **115** (hébergement d'urgence)
- Victimes ou témoins : [arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr) (signalement en ligne)





DOSSIER VIOLENCES INTRAFAMILIALES

ZOOM SUR...

LE PARTENARIAT AVEC VIFIL-SOS-FEMMES POUR LA MISE À L'ABRI DES VICTIMES.

Dans la continuité des actions menées en soutien aux victimes de violences conjugales, une convention signée en janvier dernier entre la Ville et l'association VIFIL-SOS Femmes, prévoit l'organisation de dispositifs spécifiques de mise en sécurité et d'accompagnement social des femmes. En voici les grandes lignes.



Au coeur de ce partenariat, la mise à disposition d'un logement d'urgence et de mise à l'abri des femmes victimes de violences, mutualisé avec celui des Villes de Vénissieux et de Saint-Fons. Dès l'entrée dans le logement et jusqu'à la sortie, la convention prévoit la mise en place d'un accompagnement social de la victime par des professionnels de l'association. L'idée est ici de permettre aux victimes de mieux préparer "l'après".

En pratique, la mise en sécurité et l'affectation de la victime sur ce logement sont validées à l'issue d'une première évaluation de la situation par l'association VIFFIL, en lien avec les travailleurs sociaux du CCAS de la Ville.

En cas de danger imminent, la personne victime de violence est accueillie en amont de son entrée dans le logement d'urgence au sein d'un dispositif de mise en sécurité géré par l'association VIFFIL. Ce dernier consiste à accueillir une femme avec ou sans enfant au sein d'un Centre d'hébergement collectif. Ce 1^{er} accueil est prévu avec une présence de professionnels 24h/24h, pour une durée maximum de 5 jours. Ce délai permet le temps d'une éventuelle réponse pénale et d'une évaluation complète et globale de la situation.

DES SACS À PAIN POUR ALERTER SUR LES VIOLENCES CONJUGALES.

Le 27 mars dernier, les 2 boulangeries et le point chaud de la Commune se sont vus remettre des sacs à pain originaux. Sur chacun d'eux figurent des numéros d'urgence ainsi qu'un « violentomètre », un outil de mesure visant à déterminer le degré de toxicité d'une relation.

Cette distribution était organisée dans le cadre de la vaste campagne de sensibilisation Nationale, lancée sur le mois de mars, par le Collectif #Noustoutes et à laquelle la Ville a répondu présent !

Au total, 600 000 sacs à pain ont été distribués dans toute la France. Un bon moyen de s'adresser à un large public !



© Crédit photo : Laurence Moulin



Nathalie René, déléguée aux personnes âgées et membre du collectif #Noustoutes, avec Alain Viollet, Maire de Corbas, lors de la distribution des sacs à pain.
© Crédit photo : Laurence Moulin





AVEC LES BEAUX JOURS, LE MOUSTIQUE TIGRE REFAIT SURFACE.

Il est de très petite taille et est particulièrement agressif. Ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule. Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé.

Petit rappel : le moustique qui vous pique est né chez vous ! Il se développe surtout en zone urbaine, dans l'eau, et se déplace peu au cours de son existence (environ 100 mètres autour de son lieu de naissance). Il vit un mois durant lequel la femelle peut pondre jusqu'à 150 œufs dans de plus petites quantités d'eau ! Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos pour limiter au maximum leur prolifération.

Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau.

L'implication de tous fera la différence.

- Demande de conseil et de diagnostic sur le site de l'EID Rhône Alpes : <https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>
- Plus d'informations sur notre site web : <https://www.ville-corbas.fr/>

SEMAINE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.

Du 29 mai au 5 juin 2021 a lieu la semaine du développement durable sur Corbas. À cette occasion, de nombreuses initiatives pour promouvoir le développement durable seront organisées.

- **Du 24 au 29 mai :**
Exposition à la médiathèque : L'eau, une ressource vitale
- **Samedi 29 mai :**
Atelier « repair café » donnons une seconde vie à nos objets avec l'association le SEL de Corbas - ouvert à tous
- **Dimanche 30 mai :**
À la découverte de la biodiversité Corbasienne en partenariat avec l'APECO - ouvert à tous
- **Mardi 1^{er} juin :**
Les petits vont rencontrer un artiste peintre Luc Davienne et créer des œuvres à partir d'objets recyclés au Relais Assistants Maternelles
- **Mercredi 2 juin : 19 h 30 :**
- C@fé numérique à la médiathèque
- À partir de 14h : course d'orientation au parc de loisirs en partenariat avec le service des sports
- À partir de 14h : atelier fabrication d'une lampe torche avec du matériel de récupération en partenariat avec le PAJ
- **Vendredi 4 juin :**
Soirée grand jeu / quizz « les énergies renouvelables » préparée et animée par les jeunes du PAJ
- **Samedi 5 juin**
Inauguration des deux sites de compostage (École Marie Curie et accueil de loisirs « les alouettes ») en partenariat avec la Métropole de Lyon.

Si les animations devaient être annulées, elles seront reportées du 18 septembre au 8 octobre 2021.

MOUSTIQUE TIGRE : LA VILLE EN ACTION



Cette année, la Ville renforce son plan de lutte contre la prolifération du moustique tigre avec la mise en place de différentes actions dès le mois d'avril :

> Interventions de l'Entente interdépartementale pour la Démoustication (EID) :

- Des diagnostics entomologiques (prélèvements, captures et identifications de moustiques, cartographie des gîtes larvaires) sont programmés sur la commune avec un premier rendez-vous le 14 avril dans les 3 groupes scolaires. Des actions de lutte adaptées au risque sanitaire et à la sensibilité environnementale des milieux (aménagement, gestion hydraulique, traitements anti-larvaires préventifs) seront proposés à l'issue de cette intervention.
- Sur le mois de mai, une zone de Corbas, définie par l'EID, sera traitée avec un biocide commercialisé sous la formulation Vectomax® qui permettra de cibler les larves de moustiques sans porter atteinte au milieu environnant.

> Nouveaux appareils en test dans les crèches et au Centre de loisirs

En juillet 2020, la Ville a distribué 770 pièges à moustiques à ses habitants ainsi qu'aux crèches, écoles et à l'accueil de loisirs. Cette année, la commune étudie l'installation de nouveaux dispositifs, avec une première phase de test en crèche et à l'accueil de loisirs. Ces pièges à femelle non gravide, basés sur la diffusion de différents attractifs (Co2 et attractif odorant) vont capturer par un système d'aspiration, les femelles moustiques qui cherchent à vous piquer.

> Exposition

Afin de mieux connaître le moustique tigre et d'être mieux armé pour limiter sa prolifération, une exposition sur le Moustique sera à découvrir sur le parvis de la Mairie très prochainement. L'implication de tous fera la différence !

OPÉRATION COMPOSTEURS !



La Métropole de Lyon distribuera gratuitement des composteurs individuels aux grands lyonnais, habitant en maison individuelle et disposant d'un accès à la pleine terre. Cette distribution sera lancée à l'été 2021 (dans la limite des stocks disponibles à savoir 20 000 composteurs). Les inscriptions sont possibles depuis le 26 avril

2021 sur la plateforme toodego (<https://www.toodego.com/services/>).

N'hésitez pas à participer également aux formations compostage organisées par la Métropole. Infos sur le : <https://www.grandlyon.com/services/le-compostage-des-dechets.html>



PERMANENCES CONNECTÉES : POUR QUE L'INFORMATIQUE SOIT VOTRE ALLIÉE !

Dans le cadre de son partenariat avec la Maison Métropolitaine pour l'Insertion à l'Emploi, de nouveaux ateliers numériques sont proposés à l'Espace Emploi.

L'Espace Emploi accueille plusieurs conseillers pouvant accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches (IFRA, Mission locale, Estime), mais aussi une permanence proposant de courtes missions. Des ateliers de recherche d'emploi et socio-linguistiques sont également proposés. À présent, l'Espace Emploi complète son offre de services par deux permanences d'apprentissage du numérique.

Gagner du temps et être plus à l'aise avec l'informatique.

La permanence du mercredi se déroule entre 9 h et 12 h. Ce temps est dédié à l'apprentissage et à la gestion des outils informatiques (boîte mail, impression, gestion de ses identifiants et mots de passe, navigation sur les sites administratifs, actualisation de sa situation, utilisation de la visioconférence, tout savoir sur la sécurité internet, télécharger des applications sur smartphone, planifier son parcours TCL, etc.) Une fois tout cela maîtrisé, les sites internet n'auront plus de secret pour vous et votre recherche d'emploi ou vos démarches administratives seront facilitées.

Pour apprendre à utiliser les logiciels ou se remettre à niveau.

La permanence du jeudi après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30, un jeudi sur 2, est consacrée à la bureautique. Des sessions de prise en main de l'ordinateur, de l'apprentissage du traitement de texte, des tableurs et des diaporamas sont ainsi proposées. Une occasion de reprendre confiance, de se remettre à niveau, de s'approprier les logiciels et de pouvoir valoriser ce savoir-faire sur son CV.

Des parcours PIX proposés.

Pour que les compétences informatiques soient mises en valeur et pour les faire valoir auprès des employeurs, des parcours PIX sont proposés. Cette certification vous permettra d'attester de votre niveau et pourra faire la différence sur les postes auxquels vous postulez.

Vous êtes intéressé par ces permanences ?

Contactez l'Espace Emploi au **04 72 90 05 30** ou par mail : **emploi@ville-corbas.fr**

Les permanences sont gratuites, ouvertes aux Corbasiens demandeurs d'emploi sur inscription.



RETROUVEZ LA MISSION LOCALE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Vous avez entre 16 et 26 ans ? Vous êtes sorti du système scolaire ? Vous recherchez un emploi ou une formation ? La Mission locale peut vous aider.

En 2020, 350 jeunes ont été accompagnés par les deux conseillers de la Mission locale. En plus de ces permanences, vous pouvez à présent suivre la Mission locale sur les réseaux sociaux pour être au courant des dernières actualités (emplois, formations, événements).

Facebook : <https://www.facebook.com/mission.locale.rse>

Twitter : <https://twitter.com/MLRhôneSudEst>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/49400180/>

Instagram : <https://www.instagram.com/mlrhonesudest/>

Pour prendre rendez-vous, contactez l'Espace Emploi au tél. **04 72 90 05 30**.





CULTURE

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

DU CÔTÉ DU POLARIS : RÉCRÉ À'CONTES, UN LÂCHER DE CONTEURS DANS LES ÉCOLES !

Les 29 et 30 mars derniers, les 6 classes de maternelle et de primaire de la Ville ont reçu la visite d'une dizaine de conteuses et de conteurs, membres du collectif « les Haut Parleurs, et alors... »* pour un moment d'histoires à partager.

Au programme de ces journées, des contes mais aussi des temps d'échanges avec des élèves enchantés ! Les enfants ont ainsi pu en parler, s'en emparer, échanger...

En souvenir de ce rendez-vous, chaque école se verra remettre un documentaire filmé ainsi qu'une bibliographie en écho à chacun des récits.

Et ce n'est pas fini ! Dans le cadre de l'opération « Carrément partout » de l'EMAP, les élèves seront invités dans un deuxième temps, à réaliser un carré (dessin, collage, tricot, photo...) inspiré des interventions contées auxquelles ils auront assisté.

L'objectif : monter une installation avec la centaine de dessins !

Les artistes et l'équipe du Polaris sont enthousiastes et enchantés de retrouver un public « pour de vrai » !

Au plaisir de reconstruire ensemble un projet culturel bien vivant.

*(programmés régulièrement au Lâcher d'Oreilles ou dans les saisons du Polaris)

RÉCRÉ À'CONTES, C'EST :



46 CLASSES

1 215 ÉLÈVES

10 HISTOIRES

10 CONTEURS

3 ÉCOLES MATERNELLES

3 ÉCOLES PRIMAIRES

1 THÉÂTRE

LES CORBASIENS ONT DU TALENT !

Du 3 juin au 3 septembre prochain, venez découvrir dans le hall de l'hôtel de Ville, les œuvres de Lydie Giovannetti.

Passionnée depuis le plus jeune âge par la création artistique, Lydie est une ancienne élève de l'École Municipale d'Arts Plastiques où elle s'est formée, pendant 7 ans à créer des toiles. Cette artiste prend le goût du collage et des empreintes, pour lesquels elle utilise des éléments de récupération à qui elle donne une nouvelle vie, même quand ils sont endommagés. Lydie réalise ainsi des montages complexes et originaux. Elle partage également cette passion auprès de tout-petits, dans le cadre de son travail en crèche où ces très jeunes enfants se délectent avec les matières en papier et en couleur. Elle aura le plaisir d'illustrer le mariage de sa fille Camille avec Billel, qui s'uniront le 7 août dans notre mairie.



Des carrés un peu partout dans la
Ville, ici avenue des Taillis.
© Crédit photo : Vincent Brunet





UN CARRÉ, UN PEU D'IMAGINATION : JUSQU'AU 15 JUIN, C'EST "CARRÉMENT PARTOUT" !

Depuis le début du mois de mars, l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques (EMAP) fait sortir la culture hors des murs, avec « Carrément partout », une opération artistique ouverte à tou(te)s les Corbasien(ne)s ! Un vif succès pour une première, avec déjà plus de 1 000 carrés collectés et mis en scène le temps d'une photo un peu partout dans la Ville ! Et ce n'est pas fini ! L'opération se poursuit tout le long du printemps à mesure que fleuriront vos carrés !

« Carrément partout » c'est quoi ?

Le principe est simple : les participants sont invités à confectionner des carrés de 10x10 cm en papier, carton ou tout autre matériau. Ces carrés peuvent être peints, coloriés, dessinés, ou recouverts d'un collage, d'une photo ou d'un texte (citation, poème ou autre). Les carrés peuvent également être en volume, sans excéder 10 cm d'épaisseur.

Les images réalisées, collectées par l'EMAP, sont ensuite partagées sur les différents réseaux sociaux de la Ville ainsi que sur un compte Instagram dédié au projet. Les noms et prénoms des personnes dont les carrés seront utilisés pour les photos seront mentionnés sur les publications (sauf si les participants ne le souhaitent pas).

« Carrément partout » c'est pour qui ?

Ce projet s'adresse à toutes celles et ceux qui ont envie d'y participer, quelque soit leur âge, qu'ils soient ou non inscrits à l'école d'arts plastiques.

Comment participer à carrément partout?

Carrément partout ça continue jusqu'au 15 juin !

Pour déposer vos carrés, 2 solutions :

- Remettez-les dans la boîte à livres de la médiathèque du Polaris en indiquant la mention « EMAP projet carrément partout » sur l'emballage.
- Envoyez-les par la poste à l'adresse :
École Municipale d'Arts Plastiques Le Polaris 5 avenue de Corbetta 69960 Corbas.

N'oubliez pas d'écrire vos noms et prénoms au dos de vos carrés sauf si vous ne souhaitez pas qu'ils apparaissent dans les publications.



© Crédit photo : Annick Picchio



© Crédit photo : Yann Purcell



© Crédit photo : Yann Purcell



© Crédit photo : Claire-Lise Panchaud



Suivez l'événement sur Instagram !
[@carrementpartout](https://www.instagram.com/carrementpartout)

LA GRANDE LESSIVE : CARTON PLEIN POUR UNE PREMIÈRE !

Judi 25 mars, a eu lieu la grande exposition collective organisée par la Ville, à l'occasion de la Grande Lessive. Une première à Corbas, pour cet événement participatif qui a lieu sur un même jour aux quatre coins du globe !



En écho à l'opération « Carrément Partout », les Corbasien(ne)s étaient invités à venir épingler leur carré sur les cordes à linges installées sur le parvis de la Mairie et du Polaris.

Dessins, montages, collages, textes ou autres, toutes les oeuvres ont trouvé leur pince à linge ! Au-delà du plaisir visuel, La Grande Lessive, a été un grand moment d'échanges, de partages et d'initiatives pour les artistes en herbe.

Face au succès de cette opération, la Ville vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine pour une seconde édition.



CULTURE

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

COUP DE PROJECTEUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE !

En ce début d'année, les cours en présentiel pour les élèves mineurs ont pu reprendre dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Deux rendez-vous ont été organisés en mars par l'école de musique.

À la découverte de la harpe

Emmanuelle Jolly, professeur à l'École Municipale de Musique a proposé aux scolaires CE1 CE2 CM1 et CM2 de la ville des présentations de la harpe de concert et harpe celtique, instruments moins connus du jeune public.

Ces séances ont permis aux enfants de découvrir les particularités techniques de cet instrument, son historique et ses répertoires ; peut-être susciteront-elles des vocations pour le futur.



Une semaine de sensibilisation à la prévention auditive

Du 1^{er} au 4 mars, en écho à la journée nationale de l'audition, les élèves de l'école de musique ont assisté à des conférences organisées par l'Association Audition Solidarité et soutenue par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes. L'objectif de cette campagne : sensibiliser les musiciens à prendre soin de leurs oreilles pour protéger leur capital auditif ! À cette occasion, les enfants ont pu découvrir le fonctionnement d'une oreille et sa fragilité, et recevoir de nombreux conseils prodigués par Jean-Yves PAQUELET, responsable de l'association.

L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE.

Curieux des nouvelles technologies ? Peu à l'aise avec un ordinateur ?

La médiathèque vous propose différents ateliers pour découvrir les outils informatiques et le web, s'initier ou se perfectionner.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES (PUBLIC ADULTE)

Premiers pas sur tablette - Jeudi 10 juin de 13 h 30 à 15 h

Vous envisagez d'acheter une tablette mais sans savoir si elle peut vous être utile ? Vous ne savez pas comment vous en servir ? Venez découvrir la tablette et ses principales fonctions.

C@FÉ NUMÉRIQUE N° 3 :

« Numérique et écologie » - Mercredi 2 juin à 19 h 30

(dans le cadre de la semaine du développement durable)

À quel point le web pollue-t-il ? Comment limiter l'impact écologique de nos pratiques numériques ? Autant de questions à débattre ou de bonnes pratiques à acquérir pour pouvoir les appliquer chez soi.

LES COUPS DE POUCE DU VENDREDI

Vous avez des questions sur un logiciel ou sur la navigation sur Internet ? Vous avez besoin d'un coup de main pour vos démarches administratives en ligne ?...

Ces rendez-vous individuels permettent de répondre aux questions informatiques posées par les usagers débutants ou intermédiaires.

Les vendredis de 17 h à 19 h sur rendez-vous uniquement (3/4 heure).

F@BRIQUE DU NUMÉRIQUE

Mercredis 28 avril, 5 mai de 14h à 15h30

Ateliers (ré)créatifs sur tablettes tactiles ou sur ordinateurs à destination des 6-14 ans.



Premier rendez-vous de l'année autour du thème "nettoyer et protéger son ordinateur".



LA VIE ASSOCIATIVE

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

LES RENDEZ-VOUS DU VÉLO CLUB.

3 grands rendez-vous sont à l'affiche au Vélo Club de Corbas :

- **Week-end du 22/23 mai :**

Trophée Régional des Jeunes Cyclistes au Parc de Loisirs de Corbas et autour du Gymnase Jean Falcot.
Une compétition qui accueillera 200 jeunes de diverses régions autour de plusieurs épreuves. (Ce rendez-vous avait été annulé l'an dernier à la suite des mesures sanitaires).

- **Samedi 12 juin :**

Retour de la Nocturne Corbasienne (course cycliste dans le centre de Corbas) après 2 années d'absence dues au COVID et à une tempête sur Corbas.
Au programme tout au long de la journée : 5 courses (École de vélo) cadets, féminines, pass cycliste et catégories 2/3 juniors avec 300 coureurs, toutes catégories confondues.

- **Dimanche 11 juillet :**

Départ et arrivée du Raid Isatis Explore (1^{ère} édition) au Parc de Loisirs.
Une course d'orientation sur 125 ou 200 km, ouverte à tous, dès 18 ans : licenciés, non-licenciés, triathlètes, handisport, VAE (vélo à assistance électrique). Un village animation sera également installé.

Règlement et modalités d'inscription sur le site internet : www.veloclubcorbas.com.



LE JUDO S'INSTALLE EN PLEIN AIR !



Une bonne nouvelle pour le sport Corbasien et le Judo Club de Corbas, avec la reprise des activités en plein air ! Oui ce n'est pas du judo en judogi dans le magnifique dojo, mais c'est un plaisir de revoir les jeunes pour des séances de préparation physique sur le stade. Le retour sur le tatami en sera facilité.

Trois séances sont proposées en fonction des âges :

le lundi, mardi, jeudi de 17 h à 17 h 45, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Un grand merci aux familles qui font l'effort de se déplacer sur ces horaires là, mais également aux entraîneurs qui font toujours preuve de souplesse et de créativité.

Le Judo Club vous dit à très vite, en tenue !

SE RÉINVENTER AVEC LE TAIJI.

Par cette période un peu particulière, le Taiji qu'enseigne Bruno DOVIS (diplômé AMCI) permet de réinventer sa vie. En effet, par la richesse des mouvements, l'imbrication des gestes demande une grande flexibilité d'esprit qui s'accroît lors du Tui Shu (travail à deux). Une pratique qui invite à reconnaître le contexte et la situation, pour s'adapter aux mouvements de notre partenaire.

Pour cela, choisissons et utilisons les bons outils appris pour s'adapter au mieux à chaque nouvelle situation. Le Taiji est une excellente pratique pour trouver chaque jour une solution adéquate pour vivre pleinement notre nouvelle vie.



Taiji Quan



LA VIE ASSOCIATIVE

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

AVEC LUDO LANGUES, ÉVADEZ-VOUS SANS INTERRUPTION !



Durant cette année difficile, les adhérents ont pu pratiquer leurs langues préférées sans interruption ! Ludo Langues a transféré en visioconférence toutes les activités devenues impossibles dans ses locaux. Adultes et enfants ont ainsi pu profiter de leurs activités toute l'année et les enfants ont pu retrouver les locaux dès que cela a été de nouveau autorisé.

Les animateurs ont su s'adapter aux moyens et aux contraintes. L'évasion linguistique et la convivialité étaient d'autant plus importantes pour tout le monde !

Dès le mois de juillet, il sera possible de vous inscrire aux activités pour la saison prochaine, depuis le site www.ludo-langues.fr

Quelles que soient les conditions en septembre, vous pourrez apprendre et pratiquer l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais ou le russe. Les places risquant d'être limitées dans les locaux, les premiers inscrits auront la priorité !

APÉRO BLIND TEST DU COMITÉ DES FÊTES.

Si les conditions sanitaires le permettent, venez passer un moment agréable et testez vos connaissances musicales, (paroles, musiques, auteurs, interprètes..) lors de notre apéro blind test le samedi 3 juillet à la salle des fêtes à partir de 18 h. Vous passerez un moment convivial tout en dégustant nos assiettes apéritives !

L'AGENDA DU COMITÉ POUR NOS ANCIENS.

Au regard de la situation sanitaire que nous traversons tous, le Comité pour nos anciens garde l'espoir de pouvoir réaliser à nouveau de beaux événements avec vous, nos anciens.

À ce titre pour cette année 2021, le Comité prévoit la célébration des 50 ans de mariage (noces d'OR), 60 ans (noces de DIAMANT), 65 ans (noces de PALISSANDRE) courant octobre 2021.

AVIS aux couples concernés et pas encore inscrits : merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la présidente : **Monique SAINT LOUP** au **tél. 06 08 83 22 32**

LES CONSEILS DE STRESSAWAY.

L'association stressaway revient vers vous dans cette période anxiogène qui n'en finit pas et souhaite vous faire partager quelques conseils à mettre en place pour aller mieux.

- 1) Acceptez ce qui est
- 2) Soyez doux avec vous même
- 3) Renoncez aux drames
- 4) Libérez vous de la culpabilité
- 5) Abandonnez votre besoin de tout contrôler
- 6) Visualisez ce qui est important pour vous
- 7) Cultivez votre énergie vitale
- 8) Autorisez-vous à être vulnérable



Guy Pagès reste à la disposition de chacun pour vous aider, si le besoin s'en fait sentir gratuitement par téléphone au : **tél. 06 24 78 28 62**



LIBRE EXPRESSION

● GROUPE COMMUNISTE, CITOYEN ET PROGRESSISTE

Et si la santé de nos enfants passait avant les ambitions électorales ? Telle est la position du groupe communiste qui a prévalu lors de l'adoption d'un vœu au gouvernement lors du dernier conseil municipal.

De quoi s'agit-il ? L'opposition de droite souhaitait que notre commune investisse dans les purificateurs d'air mis en place par le président de la région avec prime Wauquiez à la clef, ce à quoi nous avons rétorqué qu'avant toute décision nous demanderons aux pouvoirs publics d'impulser à l'instar des masques un processus d'homologation des purificateurs d'air. Cela s'appelle le principe de précaution. Le volontarisme de la commune en matière de lutte

contre le Covid n'est plus à démontrer : masques à tous les habitants, centre de dépistage bien avant que cela ne se pratique dans les laboratoires et pharmacies et demande depuis plusieurs mois à l'Agence Régionale de Santé pour que l'on puisse ouvrir un centre de vaccination à Corbas. La polémique instaurée par l'opposition est indigne de l'attitude que doit avoir tous les élus : la santé de nos concitoyens avant toute considération électorale. En effet, au mois de juin doivent avoir lieu les élections régionales et la droite a vu avec les purificateurs d'air un bon coup de pub pour Wauquiez qui rappelle le, n'a pas été élu par 73 % des auvergnats et rhônealpins.

La pandémie est toujours là et le groupe communiste s'interroge : alors qu'en 2008 pour sauver les banques, les réunions internationales se succédaient sur les demandes insistantes de Sarkozy, rien de tel aujourd'hui malgré des demandes des progressistes du monde entier, aucune réunion de l'OMS ou de l'ONU n'est prévue pour faire du vaccin un bien public mondial telle est la hideuse image du capitalisme. Tous les peuples de la planète ont besoin d'être protégés et tous les peuples doivent être vaccinés. On ne refait pas : pour le groupe communiste de Corbas c'est l'humain d'abord.

● GROUPE DROITE RÉPUBLICAINE, CENTRE ET SOCIÉTÉ CIVILE POUR CORBAS

1 an depuis les élections, 1^{er} bilan : de nombreuses propositions faites à la Majorité, sans succès ! Ci-dessous quelques exemples :

Avril : aide de notre groupe pendant le confinement.

Mai : mise en place d'un groupe de travail pour un plan triennal de lutte contre le moustique tigre et fourniture de pièges.

Juin : remise en place de la cantine scolaire / changement d'une voiture thermique en électrique.

Juillet : révision de la grille tarifaire du périscolaire avec différenciation entre Corbasiens et extérieurs.

Septembre : mise en place d'une commission

extraordinaire pour répondre aux actes d'insécurité aux Balmes / extension de la convention signée avec des associations sur le temps scolaire pour respecter la loi du SMA de 2008.

Octobre : mutualisation des moyens de sécurité avec les villes voisines.

Novembre : mise en place d'un conseil municipal des anciens en complément de celui des jeunes.

Décembre : abondement de la subvention de la métropole pour l'achat de vélos.

Janvier : mise en place d'une subvention aux actes funéraires / mise en place d'une incitation financière

pour l'installation de médecins plutôt que de continuer l'urbanisation avec la maison médicale onéreuse.

Février : ajustement de la gouvernance dans la gestion des dérogations à la carte scolaire.

Mars : installation de filtres subventionnés et homologués pour lutter contre la COVID dans nos cantines / Nommer la maison médicale d'un nom de femme en concertation avec les Corbasiens.

Aucune de ces propositions n'a trouvé écho chez la Majorité, mais nous gardons le cap.

Pour en savoir plus : <https://cuttl.ly/lhrPoi2>



● GROUPE DES ÉCOLOGISTES

La pandémie de Covid-19 a impacté significativement le quotidien des Corbasiennes et Corbasiens, ainsi que la gestion de notre municipalité. Malgré cette situation, le bilan financier reste positif. Notre gestion maîtrisée des dépenses nous donne les moyens de prévoir son futur. Anticipation, protection, soutien et projection sont des valeurs affichées par la nouvelle majorité qui se caractérise par sa diversité. Les Corbasiennes et Corbasiens nous ont fait confiance ; nous agissons à la hauteur de cette responsabilité pour l'intérêt général de notre Ville.

Les prochains projets impulsés par notre métropole dans lesquels nous nous inscrivons, porteront sur un cadre de gestion de la publicité, panneaux et enseignes pour limiter les pollutions qu'ils génèrent et leurs impacts (moins grands, moins lumineux, moins nombreux, moins proches des écoles). Mais aussi la définition de la zone dite ZFE (Zone Faible Émission) avec pour objectif de réduire la pollution automobile ; avec le développement des transports en commun et des voies cyclables, tout en favorisant les modes doux et l'activité physique nécessaires à la santé. Ces sujets

primordiaux pour améliorer le cadre de vie seront mis au débat public, avant d'être votés par les conseils de métropole et municipaux pour être déployés à partir de 2022.

La diminution des déchets est également un enjeu du quotidien et de l'avenir ; des composteurs ont été installés dans des espaces publics (écoles, centres de loisirs). Le forum des associations sera l'occasion d'aborder toutes les questions relatives à l'écologie et au zéro déchet.

● GROUPE LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ

À la mi mars 2020, il y a un an, nous rentrions dans une période inédite qui a révolutionné notre rapport au travail, à l'école, à la consommation, aux autres, à la vie en société et à la vie tout court. Tout n'a pas été simple dans les décisions prises au plus haut de l'État, mais on peut s'enorgueillir d'un point : avoir pu ouvrir le plus possible les écoles là où certains pays les ont fermées depuis plus d'un an. Les protocoles se sont enchaînés mais les personnels ont su faire preuve d'une capacité d'adaptation et de résilience exemplaire.

Ce long tunnel de crise n'est pas terminé avec cet énième confinement, même si nous avons l'impression d'apercevoir enfin la lumière au bout, avec l'espoir porté par le vaccin.

À la mi mars 2020, il y a un an, nous votions, ça paraît lointain après une telle année. Nous avons choisi l'équipe municipale capable de réaliser les projets pour lesquels elle s'engageait. Mais ces élus, expérimentés ou nouveaux, en plus d'instruire ces projets, s'investissent aussi dans tout ce que cette situation nécessite

d'agilité pour faire face à l'inédit et à l'urgence. Et il mènent les deux de front, les projets et le quotidien. La communication autour de ces travaux est elle-même rendue compliquée par l'incapacité de pouvoir se réunir et en débattre. Sachez simplement que l'ambition est la même à raison de plus de 3 millions d'euros d'investissement par an et de plus de 700000 euros de subventions versées au tissu associatif, sportif et culturel en difficulté qui fait la fierté de notre commune et que notre groupe soutient pleinement. Prenez-soin de vous !

● GROUPE D'OUVERTURE CITOYENNE

Chers Corbasiennes, chers Corbasiens,

Nous avons validé le budget 2021 lors du dernier conseil municipal. En effet, pour notre groupe ce budget est le reflet d'une gestion saine et rigoureuse qui va permettre d'envisager un avenir serein et tout particulièrement dans le contexte sanitaire et social que nous connaissons aujourd'hui.

Pour exemple et de manière non exhaustive :

* Les subventions aux associations Corbasiennes sont maintenues,

* Outre les travaux du haut de la rue centrale qui vont débiter dans les mois qui viennent, le projet de la maison médicale est en voie de réalisation également, et il est important de souligner que ces actions sont conduites en veillant tout particulièrement au respect de notre environnement.

Enfin et surtout, nous souhaitons vivement affirmer notre volonté d'avoir des échanges constructifs lors de nos débats et de faire en sorte que la polémique politicienne n'entache pas notre action.

En effet, la priorité de notre groupe est d'œuvrer pour le bien-être des Corbasiennes et des Corbasiens, et elle l'est d'autant plus dans la conjoncture actuelle difficile que nous connaissons tous.

● GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Le soleil est avec nous, les oiseaux chantent à tue-tête, les jours rallongent, les fleurs sortent de terre et les bourgeois grossissent, cela nous autorise un peu d'optimisme. L'hiver est derrière nous.

Nul doute que, repoussé par l'accélération de la vaccination, « l'hiver Coronavirus » le sera bientôt également. Nous redécouvrirons alors le plaisir de nous retrouver dans les stades, les salles de spectacles, les restaurants et les terrasses de bistrot, en famille ou entre amis. L'équipe municipale se réjouit à l'avance de pouvoir échanger avec vous en ces différentes

occasions et se tient prête pour organiser les futures manifestations publiques.

Les femmes, l'avenir de l'homme selon Aragon, celles dont Simone de Beauvoir disait qu'« elle n'est victime d'aucune mystérieuse fatalité : il ne faut pas conclure que ses ovaires la condamnent à vivre éternellement à genoux. » méritent plus qu'une journée par an pour prendre leur place dans notre monde. Modestement mais fermement, le dernier Conseil Municipal a acté, à l'unanimité, d'« engager un travail de réflexion sur l'opportunité de nommer des bâtiments et rues

de la Ville du nom de personnalités féminines. » Les Corbasiens seront associés à cette démarche.

Pour finir, un clin d'œil : au cours de ce conseil, une remarque sans intérêt d'un de nos opposants à propos des subventions versées par la ville en 2020 m'a fait penser à cet aphorisme des Shadocks de Jacques ROUXEL : « Il vaut mieux pomper même s'il ne se passe rien plutôt que de risquer quelque chose de pire en ne pompant pas. »



RETOUR EN IMAGES



Comméoration du 19 mars 1962



8 mars : Journée Internationale des Droits des Femmes



11 Femmes d'exception mises à l'honneur pendant tout le mois de Mars



Alain Viollet, Maire de Corbas accompagné de sa première adjointe, Laurence Moulin et de Claude Colin (délégué à la culture), ont joué le jeu de « La grande Lessive »



Corbas, Ville fleurie



Récré à'contes